

ANNEXE 1

PASS ACCESSION TOULOUSAIN

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

(PHOTO COPIES)

- Le dossier joint de demande de Pass Accession Toulousain dûment complété et signé,
- Le plan de financement incluant l'aide de la Ville établi par l'établissement bancaire du ou des demandeurs,
- Une copie du livret de famille ou tout document tenant lieu de fiche d'état civil,
- Un avis d'imposition ou de non imposition de l'année N-2 du ou des demandeurs,
- Une attestation du taux d'endettement aide de la ville comprise (annexe 2)
- Une attestation d'assurance couvrant le prêt de la Mairie pour les risque décès et invalidité 2eme catégorie.
- Un relevé d'identité bancaire établi au nom des demandeurs,
- mandat de prélèvement SEPA
- Un relevé d'identité bancaire du notaire,
- une attestation sur l'honneur d'acquisition du premier logement,
- Un diagnostic de performance énergétique du bien,
- Pour les salariés, les trois derniers bulletins de salaire du ou des demandeurs,
- Justificatif de domicile dernières factures EDF, gaz, dernières quittance de loyer
- Pour les agriculteurs et les artisans, les bilans et comptes de résultat des 3 dernières années ou la dernière notification de forfait.

En outre, et selon les situations particulières, seront fournies les pièces suivantes :

- l'extrait du jugement de divorce ou tout autre document attestant de la séparation pour les personnes qui ne sont pas primo-accédantes,
- Un justificatif de la situation de handicap (notification d'invalidité),
- pour les locataires en H.L.M. la copie du bail et la dernière quittance de loyer,
- une attestation engageant le locataire à quitter le logement social (annexe 3)